



MORBIHAN



Pointe d'Arzon, golfe du Morbihan
© DDTM du Morbihan

Avec un linéaire côtier de 1 279 kilomètres, le Morbihan est le deuxième département maritime de l'interrégion. Il compte six îles du Ponant (Groix, Belle-île-en-mer, Houat, Hoëdic, Arz et l'île aux Moines). 602 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral. *Source : MTECT sentier du littoral 2019*

Dans les zones d'emploi littorales, 18 600 emplois maritimes sont répertoriés. Le bassin de vie de Lorient occupe la deuxième rang des emplois maritimes en Bretagne grâce notamment aux activités de construction-réparation navales et ingénierie, produits de la mer, défense, nautisme, activités portuaires et tourisme littoral.

Source : Les emplois de l'économie maritime en 2017, Service des données et études statistiques (SDES) 01/2021. Tourisme, produits de la mer, industrie navale, transport et travaux publics maritimes et fluviaux, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, services para-pétroliers et para-gaziers offshore,

Le département compte trois anciens « quartiers* » des affaires maritimes : Lorient, Auray et Vannes.

Les ports

En totalité le département compte 38 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. Deux criées y sont implantées à Lorient et Quiberon.

Deux ports de commerce : Lorient et Vannes.

22 500 places d'accueil pour les plaisanciers sont réparties dans 23 ports de plaisance côtiers et zones de mouillages. *Source : DDTM/DML 56*

L'ancienne base sous-marine de Lorient accueille depuis 2014 un port à sec d'une capacité de 280 places pour des navires de 7,50 mètres maximum.

intervention publique dans le maritime, assurances maritimes inclus.

Avec 14 950 emplois (fin 2019, tourisme littoral inclus), le pays de Lorient-Quimperlé est le deuxième pays maritime breton en nombre d'emplois. Il concentre 19 % des effectifs maritimes régionaux. La Marine nationale, la pêche et les produits de la mer, la construction-réparation navales et ingénierie dominant (26, 25 et 22 % des emplois maritimes). Le pays de Lorient-Quimperlé a créé 829 emplois maritimes en trois ans (2016-2019, hors tourisme littoral), soit une hausse de 6,7 % (contre 3,1 pour la région). 100 emplois créés sur la même période pour le pays de Pontivy, 82 emplois pour le pays de Vannes, 54 pour le pays d'Auray.

Source : Audélor, Le pays de Lorient-Quimperlé : 2e pays maritime breton, novembre 2021

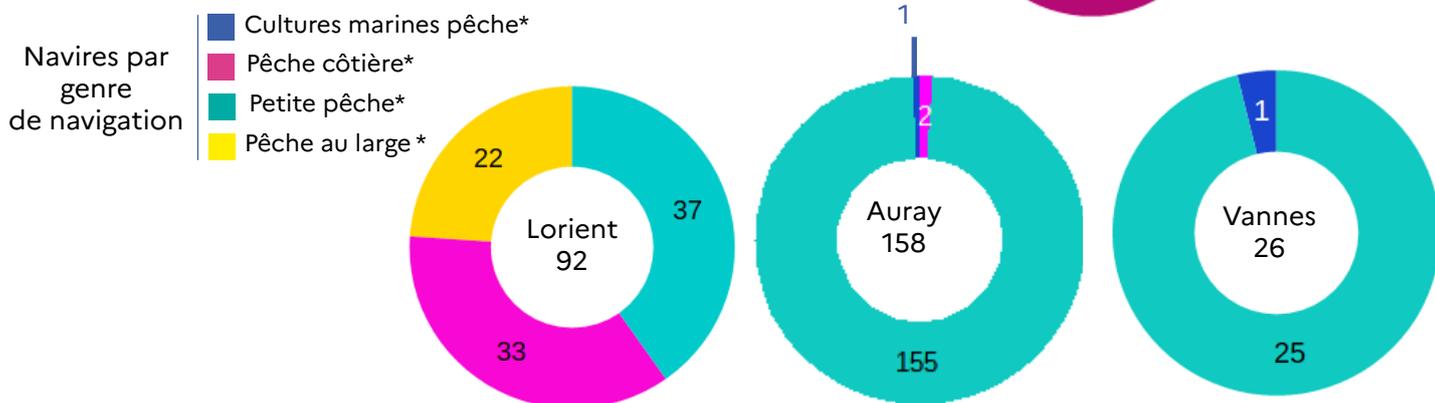
Le port de La Trinité-sur-mer compte 2 024 places. Avec le port du Crouesty à Arzon (1 730 places, dont 83 % à flot), ces ports font partie des grands ports structurants de la façade Atlantique. Créée par le conseil départemental, la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex Sagemor) assure l'aménagement et l'exploitation des ports départementaux (8 828 places à flot et 2 148 places à terre). La société Sellor gère quant à elle six ports de plaisance.

Deux ports sont des pôles d'excellence pour l'entraînement des navigateurs sportifs qui pratiquent la course au large : La Trinité-sur-mer et Lorient.

La pêche professionnelle maritime

276 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

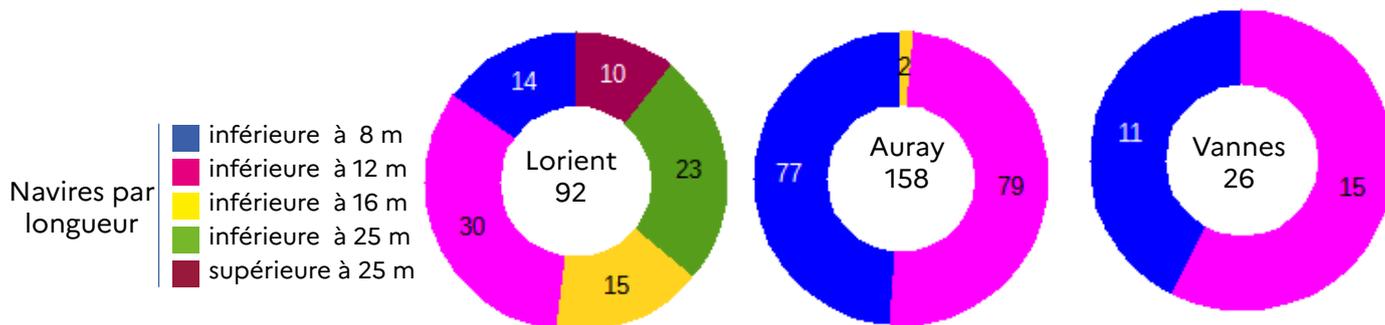
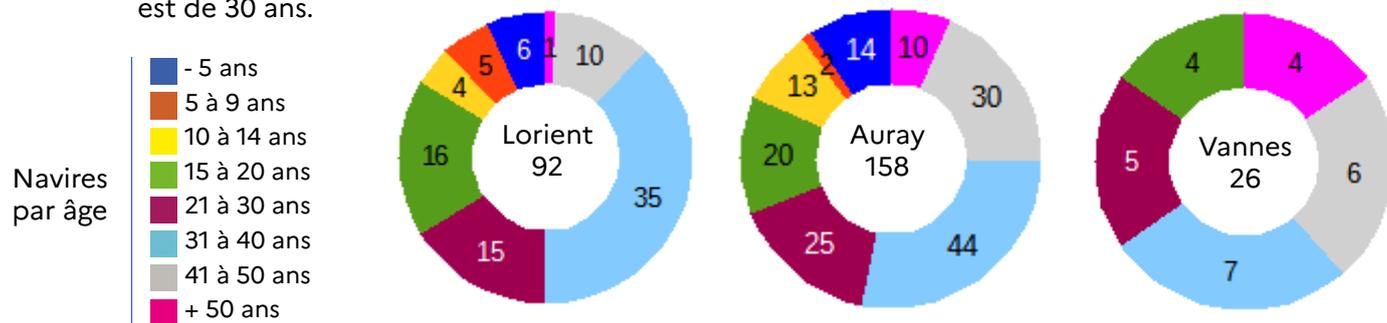
- 1 navire neuf mis en service en 2021⁽²⁾
- 74 % des navires sont armés* en petite pêche*



Métiers principalement représentés parmi les navires actifs dans le département : 16 % de tamiseurs, 14 % de chalutier* exclusifs, 10 % de fileyeurs*, 10 % pratiquant divers métiers côtiers, 8 % de fileyeurs/caseyeurs*, 8 % de métiers de l'hameçon.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2020)

L'âge moyen des navires est de 30 ans.



Basé à Lorient, la Scapêche (groupe Intermarché) dispose de 8 navires actifs immatriculés à Lorient (le groupe a d'autres navires immatriculés à Concarneau, Le Guilvinec et Bayonne, soit en tout 18 navires). Le groupe s'est engagé à faire évoluer les pratiques de pêche de ses armements, évolution qui implique d'ici 2025 la transformation de sa flotte. L'armement, qui travaille au large de la

Bretagne, opère aussi en « base avancée » dans les eaux écossaises.

L'Armement de la Pêche Artisanale de Keroman (APAK) basé également à Lorient est issu du regroupement de trois navires appartenant à trois patrons différents. Après 10 ans d'existence, l'APAK arme sept chalutiers hauturiers.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

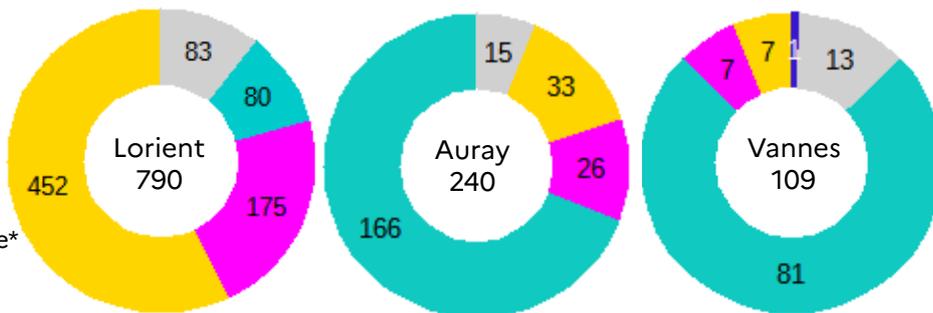
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires. Source : DGAMPA/SDNUM



1 139 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

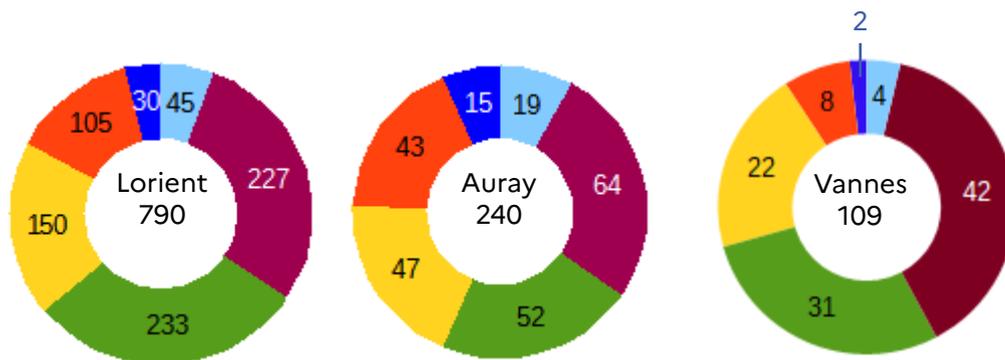
Marins par genre de navigation

- Grande pêche*
- Pêche côtière*
- Petite pêche*
- Pêche au large *
- Cultures marines pêche*

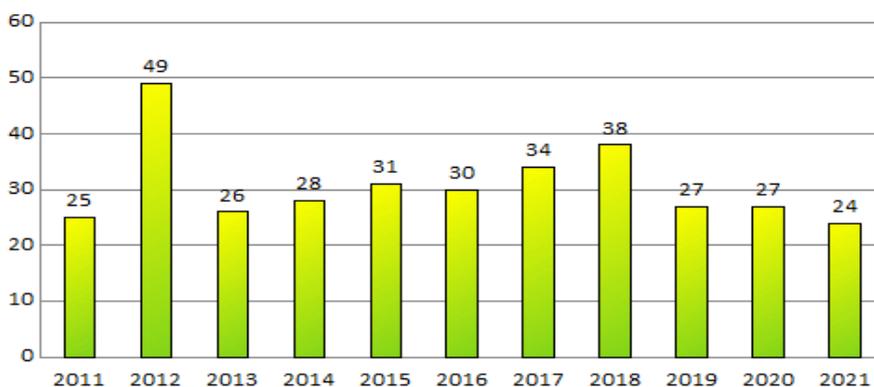


Marins par âge

- 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



24 femmes marins-pêcheurs sont identifiées dans le département



359 marins-pêcheurs étrangers dont
317 originaires de l'Union européenne

205 998 jours travaillés sont comptabilisés en 2021

« Le portrait-robot du matelot morbihannais serait un homme, de 37 ans, originaire du Morbihan, célibataire ou vivant en concubinage, ayant un membre de sa famille et/ou des connaissances qui sont (ou ont été) marins-pêcheurs. La majorité aussi a pratiqué la pêche comme loisir dans son enfance et évoque la passion comme indispensable pour devenir professionnel.[...] »

Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, le plus souvent sur un chalutier (57 %) ; la pêche au large représente quasiment la moitié des embauches des novices. »

Source : CDPMEM* du Morbihan, Étude du métier de matelot à la pêche professionnelle dans le Morbihan, Rapport d'étude, décembre 2018, 33 pages+annexes

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGAMPA/SDNUM

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée

L'estimation du hors criée s'élève à 238 tonnes pour une valeur de 1,28 million d'euros.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Ventes en criées

L'activité des criées du département est stable en volume et orientée à la hausse en valeur.

Encore marginales, la débarque de poissons vivants

et leur abattage selon la méthode Ikejime existent dans les deux criées du département. Ces pratiques permettent une meilleure valorisation des produits et donc une hausse du prix de vente.

Les résultats des criées

Commercialisation totale :
19 236 tonnes (0,12 %)
73,89 millions d'euros (6,06 %)
3,84 €/kg (5,93 %)

| | Quantité (tonnes) | Variation 2021/2020 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2021/2020 (%) | Prix moyen (€/kg) |
|----------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|
| Lorient | 17 561 | -1,88 | 65,87 | 2,86 | 3,75 |
| Quiberon | 1 675 | 27,38 | 8,02 | 42,45 | 4,79 |

Sources : SEM Lorient Keroman ; criée de Quiberon

Criée de Lorient

>

Commercialisation totale :
17 561 tonnes (-1,88 %)
65,87 millions d'euros (2,86 %)
3,75 €/kg (4,75 %)

1^{ère} criée de France en valeur pour les produits vendus sous criée. Le niveau de commercialisation garde cependant un retard par rapport à 2019.

Le volume commercialisé diminue de 8 % et le chiffre d'affaires de 1 % par rapport à 2020. La production de lieu noir, d'élingue et de merlu augmente. Majoritairement exporté vers l'Espagne, le volume de pulpe a explosé avec des prix corrects. La saison de langoustine a été bonne avec 981 tonnes vendues.

La pêche côtière fournit une grande variété d'espèces nobles à forte valeur : lieu jaune, sole, baudroie et langoustine vivante, le produit phare de Lorient. En saison, on trouve aussi anchois, sardine et thon.

Le service commercial capte la production d'armements étrangers (principalement d'Espagne, d'Irlande ou d'Écosse) pour alimenter les entreprises de mareyage.

Part des activités de la criée :

- Pêche fraîche au large* : 49,5 % du tonnage (8 693 tonnes) pour 36 % de la valeur (24 millions d'euros), en hausse de 8 % en volume et 0,2 % en valeur. Le prix moyen quant à lui chute de 7 %.
- Pêche côtière* : 28 % du tonnage (4 980 tonnes) pour 49 % de la valeur (32 millions d'euros), en progression de 0,06 % en volume et 16 % en valeur. Le prix moyen augmente de 16 %.
- Service commercial : 22 % du tonnage (3 888 tonnes) et 15 % de la valeur (9,9 millions d'euros). Son activité augmente de 10 % en volume et en valeur avec un prix moyen stable.



Aux chiffres précédents, s'ajoutent les débarquements extérieurs, en baisse depuis plusieurs années, connaissent une forte augmentation en 2021. Ils s'élèvent à 1 773 tonnes, soit 33 % de plus qu'en 2020 en volume, marquant le retour des navires es-

pagnols qui utilisent Keroman comme base avancée pour débarquer leurs produits avant de les faire acheminer par camion vers l'Espagne. La valeur progresse de 61 % et le prix moyen de 21 %. Cette activité ne génère aucune vente localement.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|----------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| LINGUE BLEUE | 1994 | 11 | 3,82 | 6 | 1,92 |
| MERLU COMMUN | 1840 | 10 | 5,34 | 8 | 2,90 |
| LINGUE FRANCHE | 1776 | 10 | 3,96 | 6 | 2,23 |
| LIEU NOIR | 1738 | 10 | 2,76 | 4 | 1,59 |
| BAUDROIE | 1530 | 9 | 7,68 | 12 | 5,02 |
| LANGOUSTINE | 981 | 6 | 11,80 | 18 | 12,03 |
| THON GERMON | 682 | 4 | 1,92 | 3 | 2,81 |
| SABRE NOIR | 499 | 3 | 2,29 | 3 | 4,58 |

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

211 acheteurs sont agréés (137 poissonniers et 74 mareyeurs*). 35 % du tonnage et 37 % de la valeur des premières mises en marché sont vendus à distance.

197 navires débarquent leur production à la criée. (13 chalutiers de pêche fraîche au large*, 130 navires de pêche côtière*, 54 navires extérieurs).

Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le sultanat d'Oman, le port de pêche de Lorient

fait partie d'un consortium franco-omanais pour la conception et la gestion d'un important port de pêche dans le sultanat. Le projet est porté par la société Ker-Oman dont le port de Lorient est actionnaire majoritaire.

Au niveau national, la criée occupe la 2^{ème} place des criées françaises en valeur et le 1^{er} rang pour la commercialisation de langoustine, de sabre noir, de lingue bleue, de morue (cabillaud).

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée de Quiberon



Commercialisation totale :
1 675 tonnes (27,38 %)
8,02 millions d'euros (42,45 %)
4,79 €/kg (-11,45 %)

La criée, qui mise sur la qualité, a connu une année exceptionnelle grâce essentiellement au poulpe qui représente 18 % de la valeur totale commercialisée et dont le volume augmente de 8 649 % par rapport à 2020. La production de poissons et crustacés a baissé.

L'abattage de poissons selon la méthode de l'ikéjime* reste une particularité de la criée. Elle concerne neuf espèces différentes.

La criée commercialise des coquillages issus de la pêche à pied professionnelle.

La criée est un point de débarquement pour la production de certains navires qui sera ensuite vendue à Lorient. C'est aussi un port de débarquement pour la production des navires de pêche des îles de Belle-île-en-mer, Houat et Hoëdic.

78 acheteurs sont enregistrés à la criée (mareyeurs* pour 58 %, poissonniers pour 35 %, restaurateurs et transformateurs). Ce nombre progresse : 18 acheteurs supplémentaires (mareyeurs et poissonniers) par rapport à 2020.

70 % des achats se font à distance (progression de 2 points). Les achats à distance couvrent 1 165 tonnes pour 6,8 millions d'euros.

La criée dispose d'un effectif de 9 équivalents temps-plein.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| CONGRE | 461 | 27,52 | 0,70 | 8,70 | 1,51 |
| SARDINE | 340 | 20,29 | 0,32 | 4,05 | 0,96 |
| POULPE | 308 | 18,37 | 2,20 | 27,44 | 7,15 |
| BAR | 59 | 3,51 | 1,11 | 13,84 | 18,90 |
| SOLE | 44 | 2,64 | 0,54 | 6,68 | 12,09 |
| ATHÉRINE | 44 | 2,61 | 0,14 | 1,72 | 3,16 |
| LIEU JAUNE | 43 | 2,54 | 0,39 | 4,89 | 9,20 |
| MAQUEREAU | 40 | 2,41 | 0,10 | 1,26 | 2,50 |
| MERLAN | 34 | 2,05 | 0,14 | 1,73 | 4,04 |

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

Au niveau national, la criée occupe la 30^{ème} place des criées françaises en valeur.

Source : FranceAgriMer/VISIOmer

La pêche à pied professionnelle

149 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par l'administration en 2021.

139 licences de pêche à pied (286 timbres) ont été attribuées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

Le tonnage pêché est estimé à 458 tonnes, dont 338 tonnes de palourdes, 104 tonnes de coques, 1,3 tonne de moules, 16 tonnes d'huîtres creuses et 291 kilos de tellines.

915 kilos d'algues de rives ont également été pêchés.

Inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France, la pêche de la palourde dans le golfe du Morbihan (gisement de Truscat) bénéficie aussi de la marque « Valeurs Parc naturel régional » eu égard à sa technique de pêche ancestrale et respectueuse des milieux naturels.

Les structures professionnelles de la pêche

Le Morbihan compte un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* dont le siège est à Lorient, avec une antenne à Auray.

Deux coopératives maritimes d'avitaillement* y sont installées, ainsi qu'une structure prenant en charge la gestion administrative des armements.



L'aquaculture marine

Les concessions et la production

5 104 concessions sont accordées à
641 concessionnaires.

La production peut être estimée à 16 700 tonnes, dont 66 % d'huîtres et 31 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014
BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|--------------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| Lorient | 19 | 55 | 12 |
| Auray | 2 764 | 3 444 | 306 |
| Vannes | 2 321 | 1 427 | 323 |
| TOTAL | 5 104 | 4 926 | 641 |

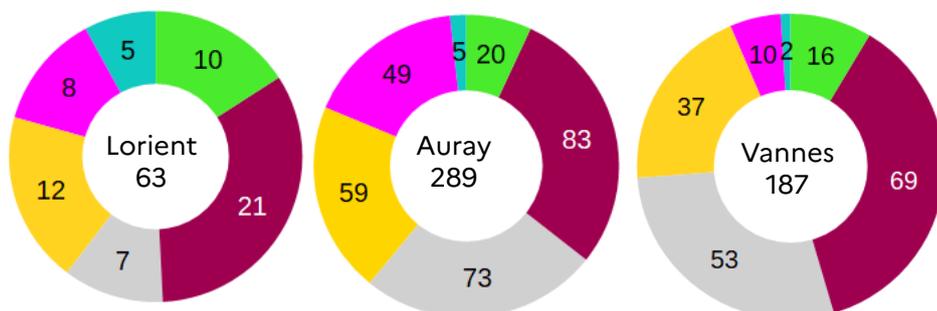
Les entreprises produisent des huîtres et des moules, mais également du naissain* d'huîtres creuses naturel ou issu d'écloseries.

Le siège du comité régional de la conchyliculture* (CRC) Bretagne-Sud se trouve à Auray.

À noter l'existence du projet ERSEO porté par le Chantier Bretagne-Sud (Belz) et financé par le FEAMP

(Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) qui a pour objectif d'étudier des solutions de mobilité douce et d'énergies renouvelables locales pour les besoins des entreprises ostréicoles de la ria d'Étel. Le chantier et ses partenaires (CRC Bretagne-Sud, Guinard énergies nouvelles) travaillent ensemble pour proposer des solutions innovantes dans l'énergie et la mobilité maritime décarbonée.

349 navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et 539 marins⁽²⁾ identifiés



72 femmes sont identifiées dans le département

1 marin-pêcheur étranger non originaire de l'Union européenne

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

Les eaux conchyloles

La révision du classement sanitaire des zones de production conchylole a acté en 2017 une amélioration notable de la qualité de ces zones.

• 14 zones de production sur 34, pour les coquillages filtreurs (huîtres, moules) sont passées de qualité B (nécessitant une purification des coquillages

avant mise en vente) en qualité A (qualité optimale permettant la vente directe des produits).

• 4 zones de production sur 20 pour les coquillages fouisseurs (palourdes, coques, tellines) sont passées de qualité C (coquillages impropres à la consommation) à qualité B.

Pisciculture et algoculture

Une concession piscicole et une concession algocole (en rivière d'Auray, en 2020) sont attribuées

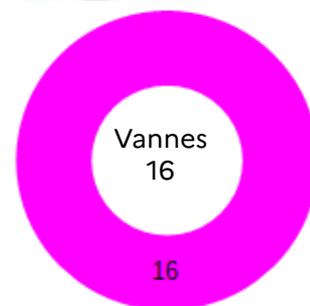
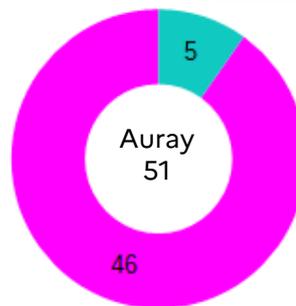
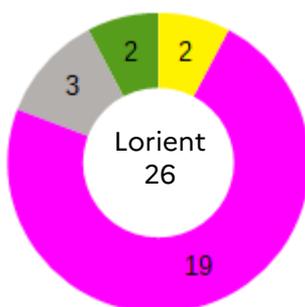
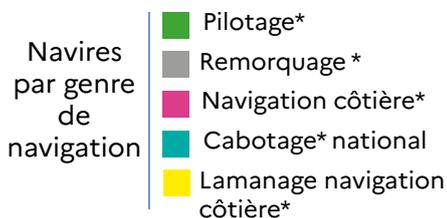
dans le département du Morbihan.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGAMPA/SDNUM

Le transport maritime

93 navires immatriculés⁽¹⁾



De très nombreux navires de transport de passagers sont présents tout au long du littoral morbihannais pour du trafic côtier touristique ou la desserte des îles du Ponant.

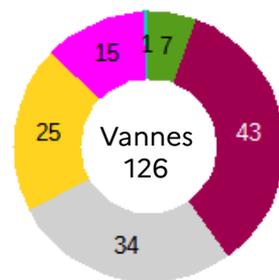
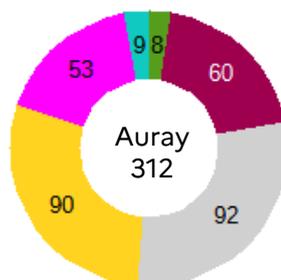
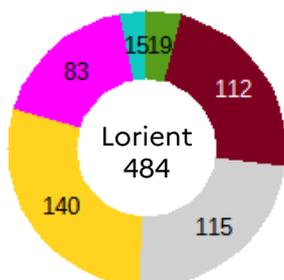
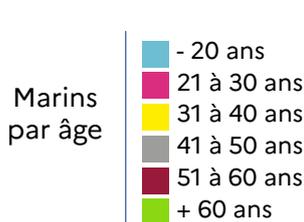
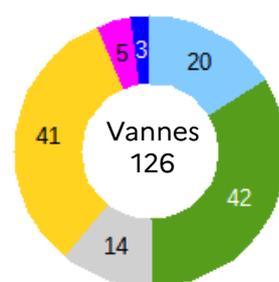
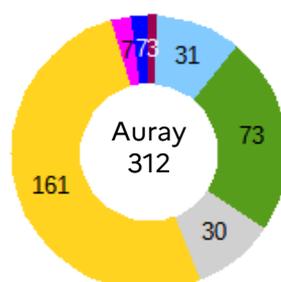
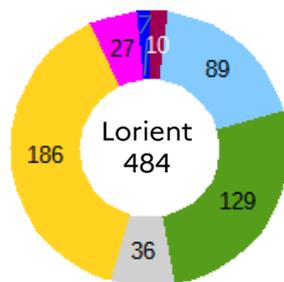
Parmi les prestataires :

- Keolis a en charge les navettes maritimes de Lorient.
- La Compagnie Océane, filiale de Transdev, titulaire d'une délégation de service public, dessert les îles du Morbihan (Groix, Belle-île-en-mer, Houat, Hoëdic).

- Transport Maritime Côtier (Vannes) effectue du transport de marchandises et de la logistique jusqu'à Belle-île-en-mer, Groix et Yeux.
- Navix (Vannes) sillonne les eaux du golfe du Morbihan et en dessert les îles.

Alors que la fréquentation des batobus qui assurent la traversée de la rade de Lorient augmente, l'agglomération souhaite investir dans un navire à passagers à motorisation hydrogène vert dans le cadre du développement d'une filière hydrogène sur son territoire.

922 marins identifiés⁽²⁾



3 marins étrangers originaires de l'Union européenne

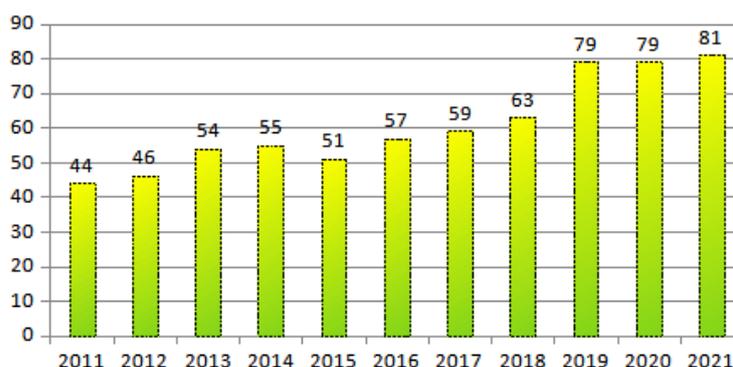
166 278 jours travaillés sont comptabilisés en 2021

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGAMPA/SDNUM



81 femmes sont identifiées dans le département



Lorient, deuxième port de commerce breton

Le trafic marchandises du port de Lorient s'élève à 2 622 491 tonnes. Il a accueilli 493 navires dont 11 panamax*. Il affiche une hausse de 5,6 % par rapport à 2020. Il est majoritairement constitué de :

- produits pétroliers raffinés (35 %)
- minerais et métaux de base (31 %)
- produits alimentaires (29 %)

À noter, deux tonnages records : le sable marin et le ciment et la plus grosse cargaison jamais reçue au port avec 67 696 tonnes de soja brésilien.

Source : Région Bretagne

Le port a renouvelé sa demande d'agrément bio auprès de l'État afin de pouvoir traiter de nouveaux trafics alimentaires.

Un seul paquebot de croisière a été accueilli au port de Lorient en 2021 du fait de la crise sanitaire, avec 487 passagers. Neuf escales étaient enregistrées en

2019 avec 8 670 passagers en entrées et sorties.

467 mouvements de navires ont été réalisés par les pilotes de la station de pilotage* de Lorient.

900 000 voyages par an sont assurés par la flotte de batobus qui desservent la rade de Lorient.

Le port de Vannes accueille du cabotage vers les îles du golfe du Morbihan (produits BTP ou marchandises pour supermarchés). Un armement est titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire de la Région Bretagne pour cette activité.

Huit navires, avec une activité principale de pêche ou conchylicole*, pratiquaient le pescatourisme* en 2017.

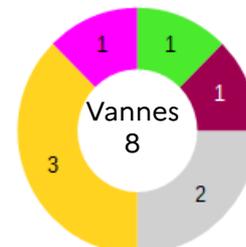
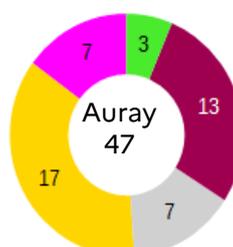
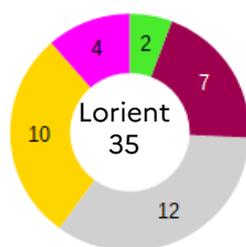
Source : DDTM/DML 56

La plaisance professionnelle

90 marins identifiés⁽¹⁾ et 18 navires immatriculés⁽²⁾

Marins par âge

- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans



20 femmes sont identifiées dans le département

79 % marins travaillent en navigation côtière* et 6 marins travaillent au long cours*.

Parmi les 18 navires, 9 sont des voiliers.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGAMPA/SDNUM

La voile de compétition

Deux ports sont des pôles d'excellence pour l'entraînement des navigateurs sportifs qui pratiquent la course au large : La Trinité-sur-mer et Lorient.

Lorient la Base abrite un pôle de course au large de niveau européen. Le pôle génère 680 emplois sur le pays de Lorient dont 475 emplois sur Lorient La Base.

Lorient accueille :

- 12 équipes de voile de compétition (140 emplois),

- 125 navires de course au large,
- 48 entreprises dans le Pays de Lorient dont 24 sur Lorient la Base.

Source : Le pôle course au large de Lorient La Base au coeur de la Sailing Valley, Audelor n°128, 2020

Le cluster Eurolarge Innovation a pour objectif d'accompagner les PME bretonnes de la filière voile de compétition dans leurs démarches d'innovation, pour faciliter la diffusion de leurs technologies vers d'autres industries et contribuer à la promotion de leurs savoir-faire notamment à l'international.

La plaisance , les loisirs nautiques et la pêche de loisir

86 909 navires de plaisance immatriculés

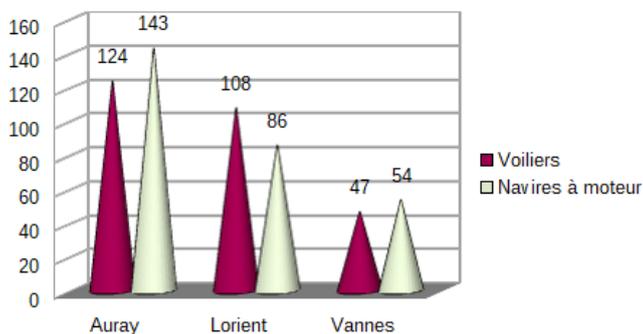
| | Nombre de navires de plaisance immatriculés |
|---------|---|
| Lorient | 24 827 |
| Auray | 28 530 |
| Vannes | 33 552 |

Le nombre de navires de plaisance reste stable (+1 %) par rapport à 2020.

Le département compte :
61 % de navires à moteur.
8 % de la flotte métropolitaine.

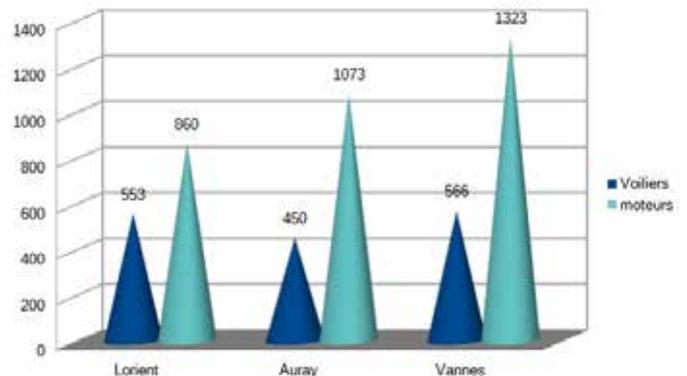
Les navires de moins de 5 mètres représentent 48 % du total selon le quartier* d'immatriculation.

562 premières immatriculations



Le nombre de premières immatriculations diminue de 20 %.

4 825 mutations de propriété



Le nombre de mutations de propriété augmente de 10 %.

Les permis mer

44 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

4 228 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et 81 une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 56



Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 40 | 177,5 | 26 | 7,5 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 175 | 440 | 31,7 | 12 |
| Industries, commerces et services | 481 | 2 565 | 515,5 | 294 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

La Compagnie des Ports du Morbihan gère 16 ports de plaisance (11 000 places environ, la majorité sont des places à flot, mais plus de 2 000 sont des places à terre). Ses 16 ports de plaisance ont comptabilisé 64 457 nuitées en 2018. Elle a créé et anime le réseau « Passeport escales » : le plaisancier qui part signale son départ de son port d'attache, offrant une place disponible en échange d'escales gratuites dans les autres ports du réseau. 172 ports essentiellement en

France, mais aussi au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, au Maroc sont partenaires.

La société d'économie mixte Atout Ports créée en 2019 est une émanation de la compagnie dont l'objectif est la fourniture de conseils et services pour les collectivités et les gestionnaires de ports de plaisance.

Source : Compagnie des ports du Morbihan

La pêche de loisir

20 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML : 12 à Damgan, 7 à Pénestin et 1 à Penthièvre.

Source : DDTM/DML 56

La DIRM NAMO délivre quant à elle les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Les manifestations nautiques

187 manifestations nautiques sont enregistrées par l'administration.

Source : DDTM/DML56

L'industrie navale

De nombreuses entreprises de l'industrie navale sont installées dans le département, notamment à Lorient.

L'aire de réparation navale de Lorient compte en effet plus de 60 entreprises. Elle a connu une hausse de fréquentation de 21 % entre 2020 et 2021, passant de 219 à 265 mouvements. Si toutes les catégories de navires sont concernées, les bâtiments militaires et les navires de pêche ont connu la plus forte progression, ces derniers représentant à eux seuls 42 % du trafic.

Le port de Lorient a obtenu l'autorisation des services de l'État pour développer une activité de déconstruction de navires sur son aire de réparation navale. Cette nouvelle activité a été inaugurée dès 2021 par la démolition d'un chalutier échoué à l'entrée de la rade depuis 2007.

L'interprofession du port de Lorient (IPL) a pour vocation de promouvoir les métiers et les outils de la construction et de la réparation navale en Bretagne-Sud. Elle compte plus de 60 entreprises adhérentes.

Source : SEM Lorient Keroman

La formation maritime et la recherche

Le département compte de nombreuses structures de formation et de recherche axées sur le maritime.

158 élèves en formation initiale ont été accueillis au lycée professionnel maritime d'Étel à la rentrée 2020. L'établissement assure des formations initiales

et continues pour la pêche maritime, le commerce et l'aquaculture marine.

Une antenne du Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) de Concarneau est installée à Lorient (cf page 69).

Le département accueille l'Institut nautique de Bretagne (INB) qui forme annuellement depuis 1965 400 stagiaires et apprentis aux métiers des services et de l'industrie nautiques.

Parmi les autres établissements à vocation maritime qui y sont présents, citons également l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques à Quiberon, établissement public du ministère en charge des sports créé en 1970.

La mer et les littoraux, l'industrie du futur, l'environnement sont trois des cinq grandes priorités que se fixe l'université Bretagne-Sud (UBS). L'UBS a exprimé en 2021 son souhait de participer activement au projet visant à déployer une filière hydrogène dans le Morbihan. Elle vise, grâce à son maillage du territoire entre Vannes, Lorient, Pontivy et Redon, à développer la recherche, mais aussi la formation et la démonstration technologique.

La sécurité maritime

Les centres de sécurité de la DIRM NAMO assurent les visites de sécurité des navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

532 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises).

1 118 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du Morbihan ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO situé à Étrel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

240 bénévoles de la SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, sont présents dans le département. La SNSM y dispose de 13 moyens nautiques pour 9 stations permanentes.

(1) Opérations dans les ports et accès, la bande des 300 mètres des plages et les eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

Les énergies marines renouvelables

Une zone expérimentale dédiée à l'éolien flottant est identifiée entre les îles de Groix et de Belle-île-en-mer. Le projet de ferme pilote doit accueillir trois éoliennes flottantes de 9,5 MW.

Un premier parc éolien flottant sera situé au large de Belle-île-en-mer et de l'île de Groix, à plus de 15 km des côtes. Avec un appel à candidature lancé en

2021, il aura une capacité d'environ 250 MW.

Dans le golfe du Morbihan, le projet hydrolien expérimental Tiger repose sur la conception, la fabrication, l'installation et l'exploitation de deux hydroliennes* expérimentales de 8 mètres de diamètre et de 250 kW de puissance nominale unitaire pendant 3 ans.

L'environnement maritime

125 hectares ont été acquis dans le Morbihan en 2021 par le Conservatoire du littoral sur 10 sites différents.

Classement des eaux de baignade :

132 sites d'excellente qualité et 3 sites de bonne qualité.

3 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages (Carnac, Guidel, Plouhinec).

5 ports (Gâvres, Guidel, Lorient centre, Kernével,

Port Louis) sont labellisés Pavillon bleu.

9 ports (Gâvres, Guidel, Kernével, Lorient la base course au large, Lorient la base, Lorient port à sec, Lorient centre, Port Louis, Vannes) sont certifiés Ports propres. Kernével est également certifié « actif en biodiversité ».

Lorient agglomération porte un projet de mobilité décarbonée des transports via du biogaz et de l'hydrogène. Ce projet inclut les batobus de la ville.

Sources : Conservatoire du littoral ; ministère de la Santé et de la Prévention ; Pavillon bleu ; Ports propres